juristudiant
forum des étudiants en droit

Jean Bodin

Par **antonnobel**, le **25/11/2008** à **19:33**

Bonjour je dois faire un commentaire en histoire du droit 1ere année de licence de droit sur les six livres de la république de Jean Bodin, la professeur nous demande de faire une belle intro, mais juste de faire un plan detaillée pas un plan rédigé.

Le texte concerné est le chapitre I, 1 de "la république est un droit gouvernement" a pied de monnaies"
et II, 1 de " "puisque nous avons parlé" a "des sujets comme des siens"

Voici mon commentaire, si vous pouvez me corriger ou me completer ce serait gentil:

Lorsqu'on parle de souveraineté, automatiquement on a l'esprit la figure de Jean Bodin, qui est l'auteur des 6 livres de la république. Jean Bodin explique que le pouvoir de juger est une des prérogatives de la souveraineté a coté du pouvoir législatif qui vote la loi et du pouvoir exécutif qui assure l'application in concreto de la loi. Il va sans dire que dans l'ancien droit, droit d'ancien régime, ces trois pouvoirs étaient confondus en la personne du roi qui édictait aussi bien la loi qu'il l'exécutait sans oublier le lit de justice. Sous l'ancien droit donc, pouvoir absolutiste, la justice était rendue par le monarque parce qu'il était le souverain. (transition)Suger a été le régent du royaume. Suger est un des auteurs qui a permit la fondation de l'Etat en France. Suger de Saint Denis est assimilable à Jean Bodin.

Afin de répondre à cette question nous étudierons dans un premier temps la république, puis nous nous pencherons sur la monarchie.

I: La république

A. Définition

"La république est un droit gouvernement de plusieurs ménages et de ce qui leur est commun, avec puissance souveraine"

La loi de D ieu et de la nature commande cette souveraineté, souveraineté qui ne peut recevoir aucun ordres d'autrui, pas même le Prince.

B. Les trois "types" de république

"Il n'y a que trois Etats ou trois sortes de République, à savoir la monarchie, l'aristocratie et la démocratie."

La souveraineté revient au peuple: démocratie.

La souveraineté revient à un seul homme: monarchie.

La souveraineté revient à une petite partie du peuple: l'aristocratie.

II: La monarchie

A. Définition

"La première marque du prince souverain, c'est la puissance de donner la loi à tous en général et à chacun en particulier, qui est incommunicable au sujets"

Le prince n'a pas de comptes à rendre aux sujets.

Le prince ne peut pas déroger à la loi salique.

B. Les trois "types" de monarchie

"Toute Monarchie est royale, seigneurial ou tyrannique." (II, 1, ligne 8-9)

La monarchie royale est "légitime".

La monarchie seigneuriale est principalement "militaire".

La monarchie tyrannique peut être assimilé au despotisme.

Voila bon pour l'instant c'est tout ce que j'ai trouvé, c'est pas énorme mais je suis toujours desssus.

Merci d'avance pour vos réponses .

Par **Yn**, le **28/11/2008** à **17:30**

Ton plan est trop descriptif, tu ne peux pas apporter une réponse claire à ta problématique ; d'ailleurs, quelle est-elle ?

Il manque beaucoup de chose à ton introduction. Elle devrait normalement comporter une accroche (citation en lien avec le sujet donné), un cadre et une thématique (essayer de centrer le sujet, le relier avec le contexte historique, etc.), une problématique qui soulève un problème précis et que ton introduction doit, en théorie, justifier et, enfin, une annonce de plan.

Bref, construis d'abord une problématique au commentaire, puis essaye d'élaborer un plan et, pour finir, de mettre les principales idées dans tes parties.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés